

Chef.fe d'équipe Voirie (h/f)

Offre n° O072240531000465

Publiée le 25/11/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : CDC DU VAL DE SARTHE

Aux portes de l'agglomération mancelle, la Communauté de communes du Val de Sarthe regroupe 16 communes et environ 31 000 habitants. C'est un territoire résolument engagé dans les transitions écologiques et sociétales, et dans des dynamiques de coopération. Exerçant des missions variées, plus de 110 agents composent ses équipes réparties sur plusieurs sites. Créée en 2022, une cellule « bien-être au travail » veille à la qualité de vie au travail et propose régulièrement des actions dédiées.

Site web de l'employeur : <https://www.val-de-sarthe.fr/>

Lieu de travail : - 27 rue du 11 novembre - bp 26, La Suze-sur-Sarthe (Sarthe)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

Grade(s) recherché(s) : Agent de maîtrise

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de réalisation de travaux voirie et réseaux divers](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

En matière de voirie, organise et supervise les chantiers de travaux de VRD en régie principalement. Il encadre et organise l'activité des agents de terrain.

Organisation et supervision des travaux de voirie en régie

Suivi et contrôle des travaux confiés à des prestataires extérieurs en collaboration avec le Responsable voirie

Exécution des travaux de réparation et d'entretien courant et d'urgence de la voirie communautaire

Remplacement du Responsable voirie en son absence

Missions / conditions d'exercice :

Organisation des travaux de voirie en régie :

- o Encadrement et management de l'équipe voirie,
- o Planification des travaux régie en lien avec le responsable de service, préparation des chantiers (DT/DICT, commandes fournisseurs, prestataires extérieurs si besoin) dans une logique de gestion écoresponsable,
- o Organisation et répartition des tâches des agents en s'assurant du respect des délais impartis et de la bonne exécution des opérations,
- o Travail en transversalité avec les autres services communautaires,
- o Rendre compte du fonctionnement, des besoins, du quotidien de l'équipe au supérieur hiérarchique,

Suivi et contrôle des travaux confiés à des prestataires extérieurs en collaboration avec le Responsable voirie :

- o Préparation des chantiers (identification des besoins, planification des interventions avec le Responsable voirie),
- o Suivi des chantiers (contrôle de la bonne exécution des opérations sur le terrain),
- o Participation aux réunions de chantier et aux opérations de réception,

Exécution des travaux de réparation et d'entretien courant et d'urgence de la voirie communautaire :

- o Exécution des travaux nécessaires à la bonne tenue du patrimoine voirie communautaire : routes, chemins, dépendances, signalisation, ouvrages d'art, fauchage, élagage,
- o Vérification du respect des règles de sécurité et de signalisation sur les chantiers,
- o Intervention en cas d'accident et/ou intempéries : déblaiement des éléments encombrants, sécurisation, rétablissement de la circulation,
- o Veille à la propreté du patrimoine routier : balayage, enlèvement des déchets...,
- o Surveillance du patrimoine routier (missions de patrouilles),
- o Maintenance du matériel et l'outillage de chantier,
- o Optimisation de la gestion des ressources grâce à des techniques et des matériaux innovants et écoresponsables,

Remplacement du Responsable voirie en son absence.

Profils recherchés :

- Permis B (C souhaité)
- BEP ou CAP travaux publics
- Travail en équipe
- Réactivité
- Organisation, rigueur
- Encadrement d'équipe

Merci de vous présenter le lundi 3 janvier 2025 à 14h30 aux services techniques communautaires, ZA de la Bodinière 72210 Roézé sur Sarthe avec un CV, pour une présentation du poste et une première rencontre avec le responsable de service.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0243835112

Informations complémentaires :

Renseignements auprès du responsable service Voirie: Monsieur Nicolas PASSIN: voiriecdc@cc-valdesarthe.fr

Les candidats fonctionnaires devront joindre à leur candidature leur dernier arrêté de situation administrative.

Autres avantages: Adhésion au CNAS, régime indemnitaire, participation financière sur les contrats de santé et de prévoyance.

CV et lettre de motivation à adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe,

29 Rue du 11 novembre - 72210 LA SUZE SUR SARTHE

Téléphone collectivité : 02 43 83 51 12

Adresse e-mail : servicerh@cc-valdesarthe.fr

Merci de vous présenter le mardi 28 janvier 2025 à 14h30 aux services techniques communautaires, ZA de la Bodinière 72210 Roëzé sur Sarthe avec un CV pour une présentation du poste et une première rencontre avec le responsable de service.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o072240531000465-adjoint-responsable-voirie>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.